

Intérêts et limites des pôles de ressources, organismes d'appui comme nouveaux outils de la gouvernance

Vandoorne, Chantal (APES-ULg)

Congrès SFSP 2009, La nouvelle Gouvernance en Santé, Nantes, 1^{er} au 3 octobre 2009

Les secteurs de l'action médico-sociale, de l'éducation pour la santé, de la prévention, sont marqués par un grand morcellement des initiatives (organismes publics ou associatifs, secteurs d'activités variés, références dans une grande diversité de champs disciplinaires, forte mouvance de personnel). Au cours des décennies précédentes, ont émergé des services ou associations plus spécialisés ou plus expérimentés, qui ont été amenés à jouer un rôle d'appui par rapport à cette constellation d'intervenants, en se fondant sur les compétences de professionnels expérimentés et/ou formés à une approche plus scientifique, plus argumentée et documentée. Ces appuis s'exerçaient essentiellement dans le cadre de projets ascendants, à la demande de professionnels de proximité ou à l'initiative des organismes de seconde ligne eux-mêmes. La progression vers plus de qualité était recherchée, l'harmonisation des pratiques apparaissait comme un bénéfice secondaire.

Au cours des trois dernières années, parallèlement à l'amplification des mouvements de planification de la santé publique et de la prévention, émerge un souhait de la part des autorités de financer ces organismes de façon spécifique pour jouer un rôle d'appui, se structurer en pôle de ressources ou de concertation au bénéfice des autres acteurs. Un défi s'ouvre à eux : Comment organiser et réguler leurs activités à la rencontre des enjeux des acteurs institutionnels, des professionnels de proximité (voire parfois des usagers) et des experts ? Comment garantir le respect de l'identité propre, des projets et de l'évolution des destinataires de cet appui ?

La communication se propose d'examiner quelques critères de qualité possibles pour guider l'organisation et les interventions de ces organismes d'appui en croisant une base empirique (l'expérience de l'APES-ULg qui joue ce rôle d'appui depuis 1980, sous des statuts variables et qui, forte de son expérience, a été appelée pour soutenir la réflexion d'autres organismes en ce sens) et quelques références théoriques en sociologie de l'intervention (dont Kutty, 2007 ; Vrancken et Kutty, 2001).